

GROUPE DU PORTE-PAROLE

Remis au telex à 16 heures

PRIORITE P - 1

432

Note BIO (76) 428 - aux bureaux nationaux  
c. c. aux membres du Groupe et à MM. les directeurs généraux DG I et X  
et M. Christensen DG VIII

*Reunion de la Commission*

En dehors de la préparation du Conseil "Affaires générales" du 13 décembre prochain (voir notre note BIO 427 de ce jour), deux autres points ont été traités au cours du rendez-vous de midi de ce jour, à savoir :

I. - RELATIONS CEE/CANADA

La première réunion du comité mixte de coopération CEE/Canada a eu lieu aujourd'hui à Bruxelles. Cette rencontre a revêtu une certaine solennité, étant donné qu'il s'agissait de la séance d'inauguration de ce comité qui a été créé en vertu de l'accord-cadre de coopération économique et commerciale signé à Ottawa, en juillet dernier (voir P - 50).

Pour la Communauté, le Président de la Commission, M. Ortolí a prononcé le discours introductif et M. Don Jamieson, le Secrétaire d'Etat pour les relations extérieures du Canada lui a répondu. Les textes des deux discours vous seront adressés par exprès ce jour.

A la suite de cette séance inaugurale, le comité a poursuivi ses travaux au niveau des fonctionnaires, selon l'ordre du jour. Ainsi, a-t-il adopté ses règles de procédure et un programme de travail pour 1977/1978 : analyses des échanges commerciaux, identification des secteurs prioritaires pour la coopération commerciale et économique, etc. Finalement, il a été décidé de créer deux sous-comités chargés d'assister le comité lui-même dans la promotion des relations commerciales et économiques.

A l'issue de cette première réunion, un communiqué de presse conjoint a été publié, dont le texte vous parviendra ce jour par exprès, sous forme d'IP (76) 265.

II. - COMITE PERMANENT DE L'EMPLOI

Le comité permanent de l'emploi se réunira le 13 décembre à Bruxelles (salle Europe du Palais des Congrès), à 11 heures. M. Vouel représentera la Commission. A l'ordre du jour figurent trois points :

./.

1. - L'emploi des jeunes

La discussion se déroulera sur la base d'un document de travail de la Commission, comportant des chapitres sur la situation actuelle et les perspectives du chômage des jeunes, les mesures prises pour lutter contre le chômage des jeunes, des éléments de diagnostic et d'orientation susceptibles d'être envisagés.

2. - Coordination des ressources financières communautaires

Il s'agit d'une communication de la Confédération européenne des syndicats, dans laquelle la CES exprime ses idées sur une meilleure coordination de ces ressources - FEOGA, Fonds régional et social, Banque européenne d'investissements et CECA. La CES invite le comité de s'entendre sur les priorités d'utilisation des ressources et de leur coordination, en observant les objectifs de la Conférence tripartite.

3. - Suites de la Conférence tripartite du 24 juin 1976 et notamment perspectives de l'emploi.

La présidence pourrait présenter un rapport sur les travaux du "steering group" que l'on a établi, suite à la Conférence de juin dernier, en vue de mettre en vigueur la coordination entre les partenaires sociaux et les institutions communautaires.

Amitiés

M. SANTARELLI

